

La ville de Bourges vous recrute

La ville de Bourges vous recrute

BNSSA ou BPJEPSAAN

Direction Sports et Vie Associative

Cadre d'emplois des Opérateurs des activités physiques et sportives ou Educateurs des activités physiques et sportives

H/F – Temps complet

Etre à jour de son recyclage PSE1/PSE2

POSTE À POURVOIR SAISON ESTIVALE

Assure la surveillance des bassins et modules ludiques au sein du Centre Nautique Raymond Boisdé et de la zone de baignade de la plage du Val d'Auron pour la période estivale.

MISSIONS PRINCIPALES

Surveillance et sécurité des activités :

- Garantir la sécurité des usagers : surveiller et agir en cas d'anomalies
- Détecter les anomalies des matériels
- Effectuer les opérations de maintenance usuelle
- Appliquer et faire appliquer la réglementation
- Prendre des initiatives en cas d'urgence
- Pratiquer les gestes de premier secours

COMPETENCES TECHNIQUES, PROFESSIONNELLES ET RELATIONNELLES

- Être diplômé d'un BNSSA ou d'un BPJEPSAAN
- Connaître la réglementation et maîtriser les techniques en matière de sécurité, d'hygiène et de premier secours
- Polyvalence, dynamisme, réactivité, maîtrise de soi, gestion du stress sont les qualités attendues.
- Permis B exigé

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires : Irréguliers, avec forte amplitude horaire en fonction des obligations du service public
- Rythme de travail fortement lié aux pics d'activité et à la fréquentation

- Garant de la sécurité des personnes, prend des initiatives en cas d'urgence
- Applique les instructions délivrées par son supérieur hiérarchique en conformité avec le cadre réglementaire de son activité
- Bonne condition physique, disponibilité et adaptabilité aux usagers avec des risques de tension.
- Travail en milieu humide, bruyant et chaud

Centre nautique Raymond Boisdé

- Bassin Extérieur :
 - Grand bassin de 50 m x 20 m, profondeur 1,80 m
 - Sur la période estivale
 - petit bassin : profondeur progressive de 0,40 m à 1,20 m
 - espace ludique (jeux d'eau pour les enfants de – de 6 ans)
 - buvette avec terrasse, solarium, espace de loisirs vert et ombragé, table de ping pong, terrain de beach volley.



La zone de baignade de la plage du lac d'Auron

- La plage de Bourges est surveillée uniquement en saison estivale, de 14h à 19h (suivant arrêté municipal).
 - 830 m² de zone de baignade
 - 51 m de largeur le long de la plage
 - 18 m de longueur
 - environ 1,30 m de niveau d'eau



Candidature à adresser à : emploi@agglo-bourgesplus.fr